

DEPARTEMENT DU NORD
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'ESTAIRES

Séance du 15 juin 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le 15 juin à 10 heures 00, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans les « Grands Salons » de l'Hôtel de Ville, à la mairie d'Estaires, sous la présidence de Madame Dorothée BERTRAND, Maire.

Présents : Mesdames, Messieurs Dorothée BERTAND, Michel DEHAENE, Frédéric DUBUS, Augustine VILLE, Yves COLPAERT, Stéphane GLORANT, Francine MOURIKS, Bérangère VILLE (MAHAUDEN), Monique DUHAYON, Véronique VANMEENEN, Brigitte CAMPAGNE, Yann NORMAND, Dimitri DUQUENNE, François-Xavier HENNEON, Isabelle LEMAIRE OREC, Michaël PARENT, Laetitia LEGRAND, Jimmy MASSON, Eric DEWULF, Louise SAINTENOY-CAMPAGNE, Hervé BOCQUET, Camille SPETEBROOT, Clément DELASSUS, Arlette VERHELLE, Robin QUEVILLART

Procurations : Monsieur Bruno FICHEUX à Madame Dorothée BERTRAND
Monsieur Olivier SABRE à Madame Laëtitia LEGRAND
Madame Camille SPETEBROOT à Monsieur Stéphane GLORANT

Absents : Monsieur Bruno WILLERON, Madame Alexandra LEGRAND

Secrétaire de séance : Madame Augustine VILLE

PROJETS DE DELIBERATIONS :

Réunion d'installation du Conseil municipal :

- 1) Élection du Maire sous la présidence de la doyenne d'âge de l'assemblée : Madame Arlette VERHELLE
Madame Dorothée BERTRAND est élue maire à la majorité avec 21 voix.
Monsieur Michaël PARENT recueille 4 voix.
Madame Véronique VANMEENEN recueille 0 voix.
Nombre de bulletins nuls : 0
Nombre de bulletins blancs : 2
- 2) Détermination du nombre d'adjoints
La création de 8 postes d'adjoints au maire est approuvée à l'unanimité.
- 3) Élection des adjoints
La liste présentée par Monsieur Yves COLPAERT obtient la majorité absolue avec 21 voix.
La liste présentée par Monsieur Michaël PARENT recueille 4 voix.
Nombre de bulletins nuls : 0
Nombre de bulletins blancs : 2
- 4) Délégations permanentes au Maire - Application de l'article L.2122-22 du code général des Collectivités Territoriales
Adopté à la majorité avec 23 voix « POUR » et 4 « abstentions » (Madame Véronique VANMEENEN, Madame Isabelle LEMAIRE OREC, Monsieur Michaël PARENT, Monsieur Jimmy MASSON)
- 5) Indemnités de fonction du Maire, des adjoints et des conseillers municipaux - Application de l'article L.2123-20 du code général des Collectivités Territoriales - Fixation du tableau des indemnités
Adopté à la majorité avec 23 voix « POUR » et 4 « abstentions » (Madame Véronique VANMEENEN, Madame Isabelle LEMAIRE OREC, Monsieur Michaël PARENT, Monsieur Jimmy MASSON)

Séance close à 11h40

Fait à Estaires, le 15 juin 2025

Le maire,
Dorothée BERTRAND

